

LE SIAO LOIRE

RETOUR SUR UNE ENQUÊTE DANS
LA VALLEE DU GIER



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	4
I. METHODOLOGIE D'ENQUÊTE.....	5
1.Mise en place d'une méthodologie :	6
2.Confrontation de la méthodologie au terrain :.....	6
3.Les rencontres :.....	8
II.L'ENQUÊTE.....	10
1.Les caractéristiques du pays du Gier et de ses habitants.....	11
A.Les particularités des publics identifiées par les acteurs locaux : Une précarité à différents visages selon les emplacements géographiques.....	11
a. Dans les campagnes comme dans les villes, des habitants « ancrés »,« statiques »..	11
b. Parallèlement, un flux de personnes sans-abri ou migrantes qui crée du turn over.....	13
c. Des jeunes invisibles et difficiles à cerner : un cas qui semble à part.....	13
d. Les précaires isolés : les retraités et les femmes en 1 ^{ère} ligne.....	14
e. Problématiques « psy » en secteur urbain comme rural.....	14
B.La vision du Gier et de sa population pour les personnes extérieures à la vallée.....	14
a. Le Gier : La vision d'un secteur privilégié par sa proximité avec Lyon.....	14
b. Rive-de-Gier : une ville d'expérimentations ?.....	15
c. Immersion à Rive-de-Gier.....	16
2.Les difficultés et besoins des acteurs et des personnes en situation de précarité:..	26
A.Des difficultés identifiées à l'origine du non-recours au droit.....	26
a. Une compréhension partielle et/ou confuse du SIAO.....	26
b. Un système trop complexe.....	26
c. Une difficulté à apporter de la nouveauté.....	26
d. Des solutions pas/peu adaptées aux besoins et aux profils.....	27
e. Une concentration géographique des difficultés.....	28
f. Les solutions mises en œuvre pour pallier à ces besoins.....	30
B. Les besoins qui découlent de ces difficultés.....	34
a. La création de logements / hébergements localement.....	34
b. Une nécessité d'aller-vers en complément des actions de terrain.....	35
c. Besoin d'un système partenarial plus fluide, concis, transversal et effectif.....	35
3.Des pistes d'actions pour lutter contre le non-recours au droit :.....	38
CONCLUSION.....	40



INTRODUCTION

Le projet d'enquête mis en place par le SIAO Loire part d'un constat : la structure, outre les secteurs de Saint-Etienne et Roanne, manque de visibilité sur la précarité potentiellement présente sur le reste de la Loire alors même que son champ d'action est supposé couvrir l'ensemble du département. Peu de sollicitations des pôles urgence et insertion émanent de ces secteurs bien que les données quantitatives connues de l'observatoire du SIAO y révèlent une forte précarité. En effet, la vallée du Gier (avec la ville centre de Saint-Etienne) concentre les ménages aux plus faibles revenus du territoire et les taux de chômage et d'inactivité les plus importants : A Rive-de-Gier par exemple, le revenu médian par unité de consommation est de 16 870€¹.

Ainsi, l'enquête cherche à comprendre les raisons de ce non-recours au droit au logement et à l'hébergement et, dans cette dynamique, rejoint pleinement le projet global du « SIAO 2.0 » en cours. En effet, depuis mai 2020, un projet de « SIAO mobile, global et pluridisciplinaire » est mis en œuvre au sein du SIAO de la Loire. L'objectif général de ce projet est de développer l'action du SIAO dans l'ensemble du département. L'enquête s'inscrit plus particulièrement dans le volet « mobilité » avec pour objectifs principaux la « lutte contre le non-recours aux droits » dans les zones rurales et péri-urbaines, la sensibilisation aux actions et au rôle du SIAO dans les zones de non-identification du SIAO et l'apport d'une dimension humaine à la demande d'hébergement et de logement, en lien avec les acteurs et les actions déjà existantes. Il s'agit de construire ou de développer des partenariats avec les acteurs en lien ou en contact avec des personnes en situation de précarité sur le territoire pour faire connaître le SIAO et ses missions ; de déplacer le SIAO dans les territoires où il n'est pas bien implanté. Des actions « hors-les-murs » sont donc en cours d'élaboration pour les travailleurs sociaux du SIAO insertion comme pour les écoutants 115.

Ainsi, les objectifs de l'enquête rejoignent ceux du SIAO « mobile » et sont doubles :

- Il s'agit d'acquérir des connaissances qualitatives qui permettent d'aller au-delà des données quantitatives connues de l'observatoire. Introductive, cette enquête doit permettre à l'observatoire de :
 - acquérir un premier niveau de connaissance sur un territoire donné.
 - saisir la vision qu'ont les acteurs² locaux et les personnes en situation de précarité du SIAO.
 - comprendre les attentes des acteurs.
 - comprendre les situations des personnes en situation de précarité au regard de l'hébergement/logement.
- L'enquête a aussi des visées très opérationnelles et ambitionne de :
 - proposer une méthodologie d'enquête qui soit duplicable et adaptable sur d'autres territoires du département et selon les besoins des collectivités territoriales.
 - élargir le réseau du SIAO au-delà de Saint-Etienne en ciblant de nouveaux partenaires pour accompagner la structure dans cette investigation.
 - sensibiliser au rôle et aux actions du SIAO.
 - détecter des potentialités d'action à mettre en œuvre par et/ou avec le SIAO dans le territoire.

Sans présupposés, puisqu'il s'agit là d'une démarche expérimentale, l'idée est de développer une démarche « d'aller-vers »³ afin de rencontrer des acteurs et publics locaux. Pour mener cette enquête, le SIAO s'est notamment appuyé sur une étudiante de Master II en Politiques Sociales et Développement Territoriale en stage au SIAO durant 5 mois⁴.

¹ Données INSEE 2018.

² Par « acteur » est entendu toute personne prenant une part active dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité. Il peut s'agir de professionnels (travailleurs sociaux, CCAS,...), de représentants des pouvoirs politiques ou encore de bénévoles.

³ « L'aller-vers » est un concept pleinement encouragé par l'Etat. En effet, La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté porte l'ambition de « lutter contre l'isolement, le repli sur soi, le renoncement aux droits des personnes les plus en difficulté » et est défini comme tel : « L'aller vers est à entendre comme une démarche qui se situe au-delà de toute intervention sociale, qu'elle soit d'accueil, de diagnostic, de prescription, d'accompagnement. Cette démarche rompt avec l'idée que l'intervention sociale ferait systématiquement suite à une demande exprimée. Elle permet d'intégrer dans les pratiques les situations de non-demande de certains publics (pas seulement des personnes vulnérables) et engage les acteurs à se situer dans une pratique proactive, pour entrer en relation avec ces publics. » (Propos issus de la note de cadrage de la formation « aller vers » dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté).

⁴ De mi-février à mi-juillet.



I. METHODOLOGIE D'ENQUÊTE

1. Mise en place d'une méthodologie

Le choix du territoire d'enquête s'est fait autour de plusieurs réalités. La contrainte temporelle des 5 mois du stage a appelé à rester réaliste quant à l'échelle du territoire observé. Le repérage d'une forte précarité dans certains territoires via les premières données de l'observatoire a permis de faire ressortir des « terrains prioritaires » pour l'enquête. Enfin, la question pratique de la mobilité nous a orientés vers des secteurs possédant un réseau ferroviaire.

Ainsi, l'enquête ciblait dans un premier temps le territoire de Gier / Ondaine, et plus particulièrement le secteur urbain le long de la ligne ferroviaire de Firminy à Rive-de-Gier. Avant d'aller sur le terrain, nous avons mis en place un plan d'action et ciblé des premiers « points d'ancrage stratégiques » pour l'enquête. Ces premiers contacts potentiels ont été sélectionnés pour plusieurs raisons.

Tous étaient :

- accessibles en train,
- des acteurs ayant potentiellement une vision globale de la précarité sur leur territoire (CCAS, missions locales, pôle emploi, des associations relativement développées), et nous souhaitions diversifier les typologies d'acteurs rencontrés afin d'enrichir le réseau partenarial et les témoignages cumulés.

Communiquer le projet au sein de l'équipe du SIAO a, par ailleurs, permis de dégager de nouvelles pistes d'acteurs à contacter tels que :

- l'ANEF - association membre du SIAO – qui intervient dans ce secteur,
- Emmaüs Firminy avec qui les travailleurs sociaux ont été en contact,
- la Croix-Rouge de Saint-Chamond en lien avec le 115,
- une assistante sociale du CCAS de Rive-de-Gier ancienne collègue d'une travailleuse sociale du pôle insertion,
- et enfin le maire de la Ricamarie en lien avec une écoutante du 115.

Le plan d'action quant à lui proposait une immersion en plusieurs étapes :

1. Repérer les points d'ancrage stratégiques
2. Contacter les structures repérées
3. Effectuer une première rencontre avec une structure pour sensibiliser au projet d'enquête + premières prises de connaissance sur le territoire
4. Réaliser ensuite un temps d'immersion avec la structure (permanence, entretiens, observation)
5. Rédiger une synthèse des données de l'enquête

2. Confrontation de la méthodologie au terrain

Une fois le cadrage de l'enquête dessiné, nous avons réalisé les premières rencontres. Celles-ci ont révélé plusieurs choses réorientant l'enquête.

Ces premières rencontres ont, dans un premier temps, permis de mesurer l'ampleur du terrain sur lequel nous nous engageons. Entre la volonté du SIAO de favoriser le qualitatif, et la nécessité de l'observatoire du SIAO de couvrir l'ensemble du département dans un temps

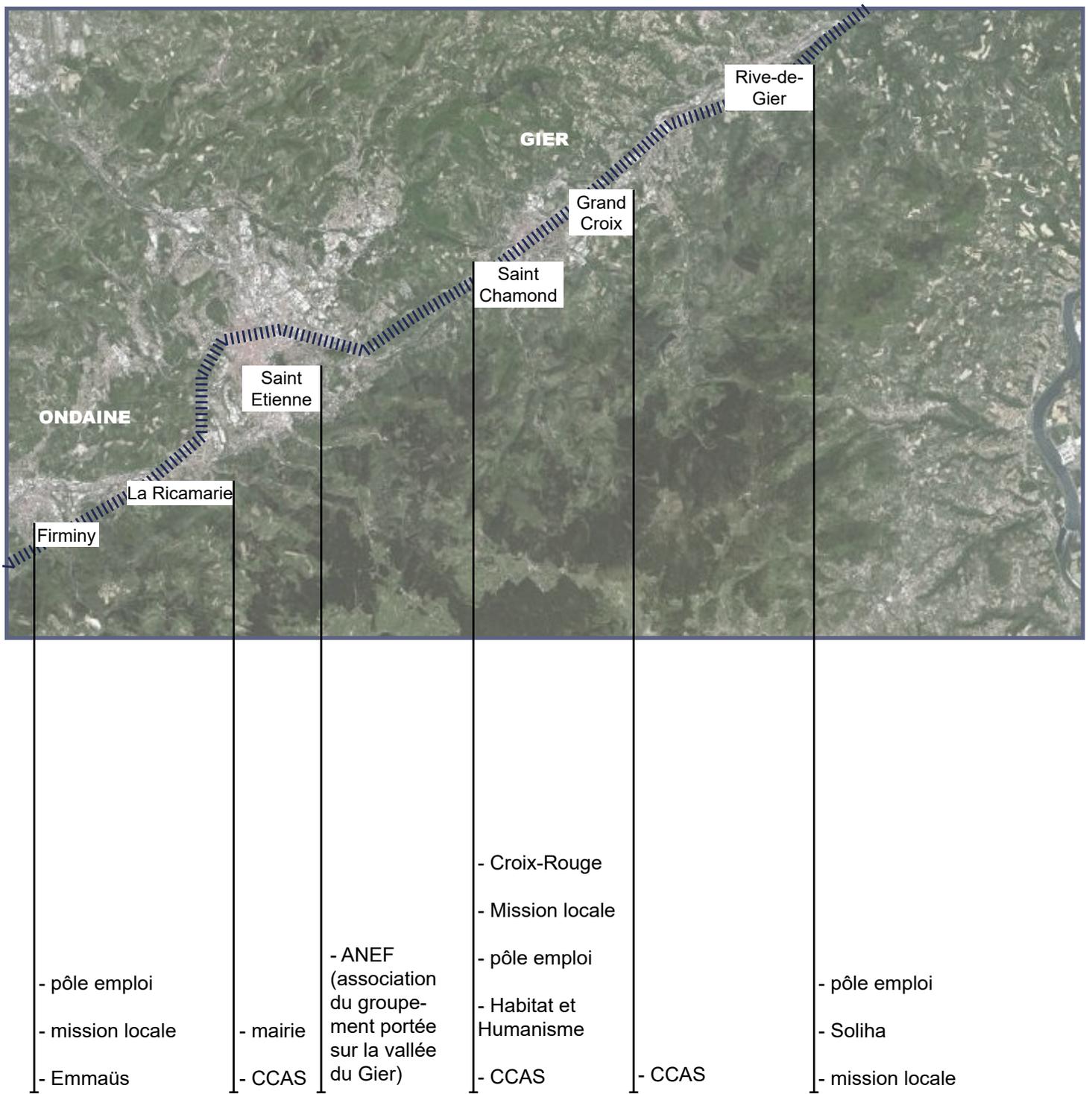


Figure 1. Avant d'aller sur le terrain - définition des premiers points d'ancrage

restreint, le choix de l'étendue du territoire s'est appuyé sur **un compromis entre le « micro » et le « macro »**. Corrélativement, l'enquête s'est positionnée d'abord comme une introduction à la connaissance du territoire, une première étape, éventuellement destinée à détecter des zones plus restreintes qu'il conviendra d'étudier plus en profondeur dans un second temps si nécessaire.

De plus, ce début d'enquête a mis le doigt sur le fait que nous étions probablement sur le point d'étudier non pas un mais deux territoires dont les problématiques et enjeux étaient bien distincts. « Gier et Ondaine, c'est le jour et la nuit ! » nous a notamment indiqué l'association l'ANEF. **Sans considérer cette vérité comme absolue, nous avons fait le choix d'adopter une démarche inductive et de nous laisser porter par le terrain et ses acteurs, considérant leur parole comme notre guide de découverte du Gier.** C'est cette posture que nous aurons finalement tenue tout au long de l'enquête. Cette flexibilité nous a amenés à nous éloigner pour partie de notre plan initial et à nous ouvrir à d'autres typologies de partenaires. A noter que nous n'abandonnons pas le projet d'enquêter sur le secteur de l'Ondaine plus tard pour autant, un rendez-vous y étant prévu en septembre.

Ainsi, nous avons fait le choix de nous recentrer sur le secteur urbain du Gier, dans les villes de la vallée allant de Saint-Chamond à Rive-de-Gier. Nous n'avions pas pris de réelle décision quant à la volonté d'aller enquêter ou non sur les territoires ruraux alentour, mais l'enquête ne nous a cependant pas particulièrement orientés dans cette direction. Cette absence constitue une information en soi, et est révélatrice d'une certaine dichotomie entre les secteurs ruraux et urbains qui s'est confirmée ensuite lors de nos différents entretiens.

Chaque rendez-vous étant une occasion supplémentaire pour obtenir de nouveaux contacts, nous avons pu découvrir progressivement un réseau local à la manière dont on déroule une pelote de laine.

Enfin, les rencontres avec les différents acteurs n'ont pas pris la forme imaginée initialement où un premier échange devait permettre de mettre en place un temps d'immersion et d'observation sur du plus long terme. L'idée étant d'avoir une vision globale, la première rencontre a permis à chaque fois de recueillir une quantité d'informations suffisante compte tenu de nos attentes. Les conditions sanitaires actuelles ont aussi constitué un frein à cette possibilité d'immersion. En revanche, les rendez-vous ont régulièrement débouché sur des perspectives plus opérationnelles permettant à l'observatoire de faire le lien avec le volet « mobilité » du SIAO 2.0 et les services insertion et 115 du SIAO.

3. Les rencontres

De mi-mars à mi-juin, 15 entretiens ont été réalisés avec : le CCAS de Rive-de-Gier, le Centre Social et Culturel de Rive-de-Gier (directrice accueil loisir puis médiatrice santé), la Croix Rouge de Saint-Chamond, Emmaüs Firminy, l'ANEF, le maire de la Ricamarie, la mairie de Pélussin, la maison des projets de Rive-de-Gier centre, la mission locale de Saint-Chamond (direction et commission), les bénévoles et quelques bénéficiaires des Restos du Cœur de Grand-Croix, les bénévoles et quelques bénéficiaires des Restos du Cœur de Rive-de-Gier, la Sauvegarde 42 Rive-de-Gier et les paroisses du Gier dont l'association SolidariToit. Suite à certains rendez-vous, nous avons pu réaliser deux immersions : l'une à un point distribution alimentaire des Restos du Cœur Rive-de-Gier, l'autre avec la Croix rouge sur roue dans le Pilat Rhodanien.

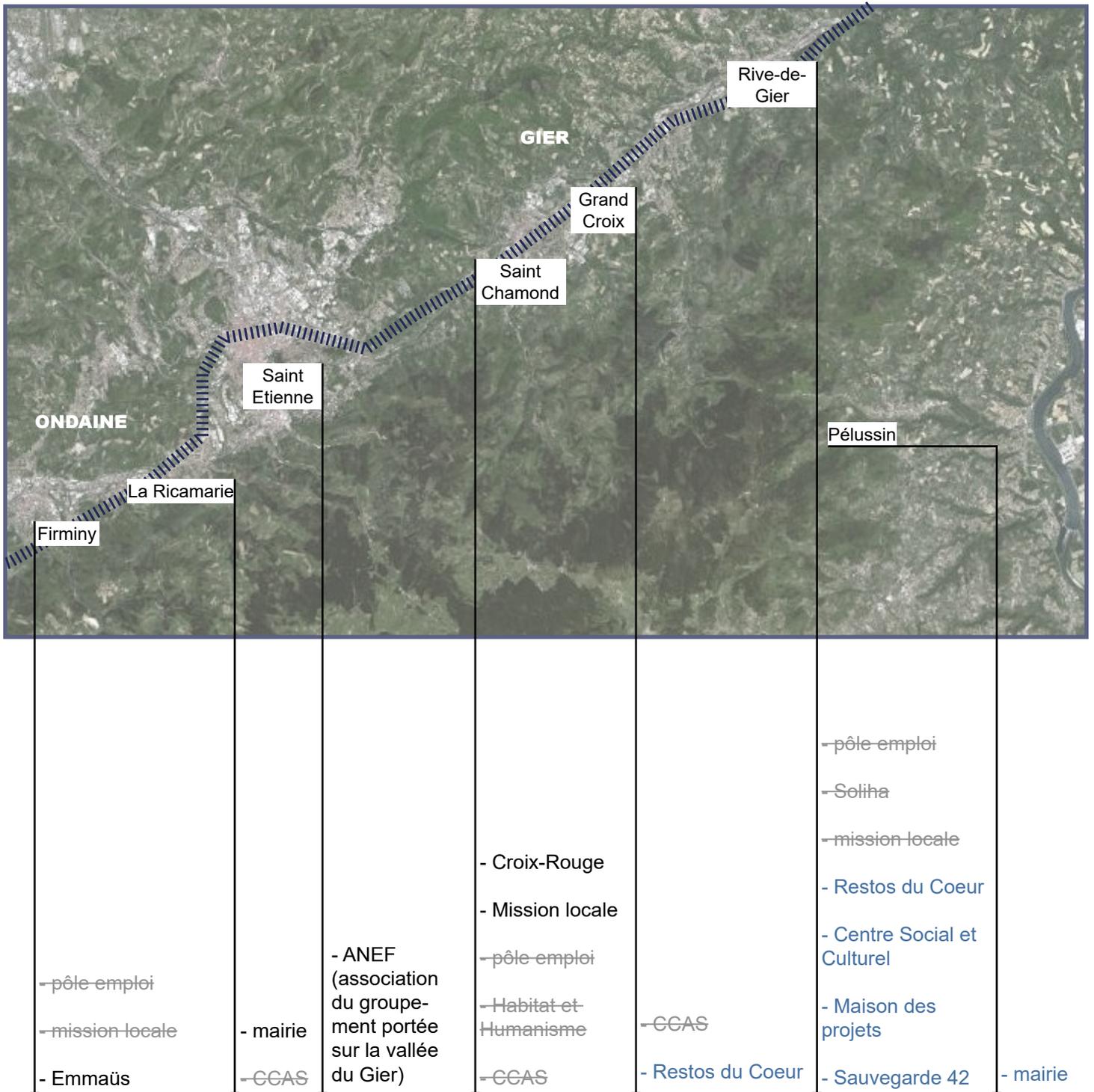
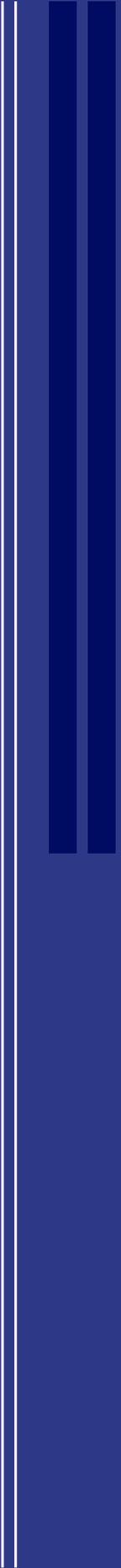


Figure 2. Les structures rencontrées dans le cadre de l'enquête



II. L'ENQUÊTE

Les informations recueillies lors des différents rendez-vous ont permis de faire émerger des spécificités locales, de comprendre comment les personnes rencontrées perçoivent le SIAO, quelles sont leurs difficultés et besoins et ce que mettent ces dernières en œuvre pour répondre à ces besoins. A travers tous ces échanges, nous avons aussi pu dresser un premier tableau de ce qui caractérise le pays du Gier et ses habitants et découvrir au moins en partie un réseau local d'acteurs bien constitué. Enfin, ces rencontres ont mis en lumière des perspectives d'évolution et de projets existants et ont aussi pu générer des projets à plus ou moins long terme avec le SIAO ou, plus largement, le GCS. Les propos suivants proposent de regarder plus finement ces apprentissages directement issus du terrain. Cette étude est à considérer comme une introduction en ce sens qu'elle dégage des pistes de compréhension, relate des faits et des points de vues émanant des personnes rencontrées, mais que certains aspects mériteraient d'être approfondis.

1. Les caractéristiques du pays du Gier et de ses habitants

A. Les particularités des publics identifiées par les acteurs locaux : Une précarité à différents visages selon les emplacements géographiques

Pour la plupart des personnes que nous avons rencontrées, le pays du Gier détient plusieurs niveaux de lecture. Un bénévole rencontré aux Restos du cœur de Rive-de-Gier évoquait notamment « deux mondes qui ne se côtoient pas » à propos d'une campagne environnante attractive pour les lyonnais en contraste avec une vallée qui ne s'est pas remise du déclin industriel. D'après le Programme Local de l'Habitat, « Le Gier présente une disparité entre les communes de fond de vallée, qui enregistrent un faible solde migratoire, alors que les communes périurbaines des coteaux sont attractives, avec une population qui augmente à la fois grâce au solde migratoire et au solde naturel ». La méconnaissance pressentie des coteaux de la part des professionnelles du CCAS de Rive-de-Gier peut aussi être l'illustration de cet écart. En effet, lors d'une réunion avec les assistantes sociales et Mme Tambuzzo, élue à l'action sociale de Rive-de-Gier, à notre question « est-ce qu'on a des zones de précarité particulières à aller voir aux alentours ? », les réponses n'ont pas fait consensus : - « je dirais que ça va à peu près [...] ils sont un peu moins [pauvres] que nous je pense non ? », - « c'est peut-être moins pris en charge, moins regardé de près. Je ne sais pas. ». Par ailleurs, bien que cette information n'apparaisse pas dans les études telles que le PLH, il ressort des échanges avec les différents acteurs qu'une lecture distincte entre les secteurs urbains eux-mêmes semble nécessaire. Rive-de-Gier, nous le verrons, a souvent été décrite comme une centralité en termes de précarité, de sans-abrisme et de flux migratoires. Globalement, Saint-Chamond semble aussi concentrer ces mêmes difficultés mais dans une moindre mesure. Parallèlement, l'Horme, Grand-Croix, Lorette,... villes voisines de la vallée, plus petites, paraissent plus « rurales » et moins sujettes aux situations de sans-abrisme, bien que la pauvreté y soit présente. L'enquête reste à approfondir sur ce point : Quoiqu'il en soit, que ces témoignages récurrents constituent une réalité tangible ou non, ce ressenti réel constitue une piste en soit qu'il serait intéressant d'approfondir.

Ainsi, selon les villes, les « profils » des habitants (autour de la notion de précarité) semblent différer. Nous proposons de suivre cette lecture géographique exprimée par nos interlocuteurs pour observer les particularités du public de la vallée, qualifié de « particulier et compliqué » par l'association ANEF.

a. Dans les campagnes comme dans les villes, des habitants « ancrés », « statiques »

Qu'il s'agisse d'un choix lié à l'attachement pour ce territoire et/ou d'une contrainte financière, la particularité d'habitants très ancrés est apparue de façon récurrente. L'association ANEF, membre du GCS, est l'une des premières que nous avons rencontrées. Cette dernière détient quelques dispositifs d'hébergement dans le Gier et est intéressée par les résultats de notre enquête avec le projet de se développer d'avantage dans ce secteur. Cette connaissance partielle l'amenait à se questionner : Comment se fait-il que les individus et les familles en difficulté aient un tel atta-

chement à cette région alors même « que personne ne veut y aller » et que la vallée souffre d'une image dégradée ? L'association trouve une justification dans la localisation du territoire en la comparant à l'Ondaine. Pour les représentants de cette structure, la centralité de la vallée est proche, liée à Givors et son centre commercial, alors que les habitants de l'Ondaine, située entre Saint-Etienne et le Puy-en-Velay sont, par la force des choses, plus mobiles et connectés à Saint-Etienne. L'assistant social de l'association nous confiait observer un quotidien morose pour les habitants du Gier dont « le point d'attractivité se résume à ce centre commercial ». Par ailleurs, les raisons de cet ancrage semblent différer selon qu'il s'agit du secteur rural ou urbain. En campagne, les Restos du cœur observent, parmi leur public, des retraités ou des agriculteurs ayant de petites ressources (chiffres en attente de réception). Propriétaires mais dans l'incapacité de rénover, ils se retrouvent « prisonniers de leur bien ». Impossible pour eux de vendre, de partir, ces personnes sont contraintes de rester dans des habitats qualifiés « d'insalubres ». Sur ce point, le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) de la Loire stipule que dans le département, « plus de la moitié des propriétaires occupants ont des revenus modestes qui leur permettraient de prétendre à un logement HLM [...] et 8 % des propriétaires occupants sont sous le seuil de pauvreté ». Le PDALHPD révèle de surcroît la problématique de l'habitat indigne dans la Loire qui touche notamment les propriétaires fragiles. Actuellement, le dispositif « Habiter Mieux » (ANAH) prévu pour accompagner les personnes dans la rénovation de leur bien ne permet pas totalement aux propriétaires occupants très modestes de s'inscrire dans le programme (reste à charge encore trop important).

Le cas de la vallée est un peu différent. L'association évoque un public citadin « contraint » de rester à Rive-de-Gier notamment. Les personnes, faute de moyen de locomotion, vivent ainsi par défaut dans la vallée. D'après la mission locale de Saint-Chamond, cette barrière liée à la mobilité est particulièrement forte pour les jeunes pour qui un réseau d'entraide entre ces derniers et les retraités s'est mis en place afin de pallier cette difficulté. Une étude récente de l'INSEE¹ montre néanmoins que la vallée du Gier fait partie des secteurs du département les mieux desservis (à moins de 30 minutes en transports en commun des équipements de la vie courante) tandis que les communes plus rurales, les coteaux, sont globalement moins dotés en services de transports en commun. Ainsi, un autre facteur, plus « abstrait », peut expliquer cet « ancrage » : au-delà de l'aspect matériel, une médiatrice en santé a aussi témoigné de l'existence d'une « barrière ». Elle observe « du non-recours » dans son domaine, pour la raison précédemment évoquée. Des personnes ne vont pas au bout de leurs démarches administratives car certaines nécessitent un déplacement à Saint-Etienne. Pour elle, le manque de moyens est une explication mais il existe aussi « une peur de la ville ». En fait, la vallée semble se suffire à elle-même. La concentration (relative) de commerces à Rive-de-Gier au regard de son étendue en est l'illustration. Parallèlement, nous avons découvert un réseau d'entraide très fort (nous y reviendrons), de nombreuses associations avec « des bénévoles fidèles » ainsi que des communautés principalement issues de l'immigration au XX^{ème} siècle installées de longue date. Ces phénomènes migratoires passés, souvent évoqués par nos interlocuteurs, concordent avec l'évolution démographique de Saint-Etienne. En effet, la ville connaît une croissance démographique dès le XIX^{ème} siècle avec l'attraction d'une main d'œuvre étrangère originaire principalement des territoires méditerranéens (Italie, Espagne,...). Ce phénomène est exacerbé en entre-deux guerres : les Italiens du Sud arrivent massivement, suivis des portugais puis des personnes en provenance du Maghreb en majorité².

Ainsi, les personnes rencontrées ont régulièrement fait référence à une forte immigration italienne ancienne et ancrée à Rive-de-Gier. L'adulte relais de la maison des projets de la ville et habitante de longue date, nous confiait que le foncier, peu cher, permettait à ces familles d'avoir un toit. D'après elle, beaucoup sont inquiètes au sujet de projets de rénovation prévus dans la ville et ne les comprennent pas. En effet, après le quartier du Grand-pont, la ville a entrepris un projet de renouvellement urbain du centre-ville (PRIR). « Pour eux, ils ont un toit, c'est tout ce qui compte ! Il y a des escaliers qui tombent mais eux ne voient pas le problème ».

L'attachement pour la vallée et en particulier Rive-de-Gier se lit à travers les divers témoignages et est contagieux. Que se passe-t-il quand l'immobilité se confronte à un projet de renouvellement

¹ Sandra Bouvet, Mathieu Vernet (Insee). *Des équipements de la vie courante difficilement accessibles en transports en commun en milieu rural, Accès aux équipements dans le département de la Loire*. Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, N° 122, Paru le 28/06/2021

² B. Vincent, N. Cauchi-Duval, G. Gay, C. Morel Journal, et V. Sara Pala. *Sociologie de Saint-Étienne*. Repères 731. Saint-Etienne, 2020.

urbain ? Qu'advient-il de ces familles ?

b. Parallèlement, un flux de personnes sans-abri ou migrantes qui crée du turn over

Mêlée à cet ancrage existe une dynamique de flux. Toutes les personnes rencontrées témoignent d'un réseau de migration très présent sur l'ensemble de la vallée. Le Gier semble constituer une étape dans le périple des personnes. Elles sont en transit pour aller à Saint-Etienne ou Givors. La maison des projets de Rive-de-Gier évoque un réseau probablement bien constitué. Comme le CCAS, elle a observé des camionnettes apparaissant et disparaissant, ainsi que de nombreux squats qui constituent une solution d'hébergement pour les personnes en situation irrégulière. Les associations de distribution alimentaire nous ont aussi confié avoir régulièrement des personnes en situation irrégulière qui ne restent pas longtemps, créant un turn-over important dans les listes de bénéficiaires. Rive-de-Gier semble être particulièrement concernée par ce phénomène. A titre d'exemple, les bénéficiaires des Restos du Cœur vivent en majorité en logement social à Grand-Croix (secteur urbain de la vallée) et sont français ou étrangers avec titre de séjour tandis qu'il existe, à Rive-de-Gier, un nombre important de bénéficiaires (familles) en situation irrégulière (chiffres en attente de réception). Néanmoins, bien qu'à moindre échelle, en campagne aussi ce phénomène de « flux » est présent. Les élus de Pélussin ont contacté le SIAO pour étudier la possibilité de mettre en place de l'hébergement d'urgence. Effectivement, la mairie observe régulièrement des personnes sans abri, parfois en transit, qui ne souhaitent pas s'installer dans le secteur. La Croix-Rouge, pour qui « il n'y avait pas de sans-abrisme ici »¹ évoque néanmoins l'apparition récente de personnes sans abri : « du jamais vu depuis 5 ans que je travaille ici », nous a confié le président de l'antenne locale. Les personnes trouvent refuge dans leur véhicule, « elles bougent et sortent des radars ».

Cependant, parmi ces mouvements de sans-abrisme « nomade », souvent liés à la migration, des personnes restent : Rive-de-Gier par exemple, avec ses communautés, sa possibilité d'avoir un « logement » soit à bas coût, soit en squat... offre à certains la possibilité de stopper leur périple et de s'installer.

c. Des jeunes invisibles et difficiles à cerner : un cas qui semble à part

Nos rencontres avec la mission locale de Saint-Chamond, le CCAS de Rive-de-Gier, les Restos du cœur de Rive-de-Gier, la Sauvegarde 42 et la directrice accueil loisir du centre social et culturel, ont mis le doigt sur la particularité locale « d'une jeunesse en souffrance », pour reprendre les termes de l'élue du CCAS. Invisibles, discrets, ils sont difficiles à repérer. « Les jeunes préfèrent dormir dans leur voiture que demander de l'aide. Ils viennent au dernier moment, quand leur situation est critique » nous dit la directrice adjointe de la Mission locale. L'attente administrative participe à perdre ces publics. « Il faut être réactif avec eux ». Ces propos rejoignent le constat fait par l'observatoire du SIAO Loire qui souligne l'importance de la « perte en ligne » de ces publics après leur orientation par le SIAO : 43% des jeunes annulent leur demande ou le contact avec ceux-ci est perdu. A titre de comparaison, ce taux est de 30% pour l'ensemble des orientations proposées par le SIAO (tous les âges).

La mission locale évoque une jeunesse elle aussi ancrée, qui ne souhaite pas aller sur Saint-Etienne, sans ressource, sans travail, sans moyen de locomotion. Les éducateurs de rue de la Sauvegarde 42 rencontrent très régulièrement à Rive-de-Gier des jeunes sans logement ce qui corrobore avec les données de l'observatoire du SIAO Loire sur l'ensemble du département : On observe en effet une surreprésentation générale des jeunes de 18 à 25 ans auprès des demandeurs du SIAO insertion et des personnes orientées par le 115. En effet, ils représentent 32% des demandes auprès du SIAO insertion et 20% des personnes orientées par le 115 en 2020 alors même que les 18-25 ans ne représentent que 9% de la population générale dans la Loire² et 11% de la population

¹ Le directeur de la Croix-Rouge entendait par « sans-abrisme » des personnes dormant dehors, visibles.

² INSEE, Estimation du bilan démographique pour l'année 2020

générale de Saint-Etienne métropole¹. Entre eux, ils semblent s'entraider, s'héberger les uns les autres. Cette jeunesse en errance est connue dans le secteur pour son attente, son enracinement dans des micros lieux, son trafic. Réalité ou stigmatisation, nous ne savons pas. Quoiqu'il en soit, cette image participe à nourrir la défiance des plus âgés envers les jeunes et à éloigner ces deux publics. C'est cette absence de communication entre ces deux catégories de populations à laquelle la directrice de l'accueil loisir de Rive-de-Gier souhaite remédier par la mise en place d'un projet intergénérationnel. La mairie de la ville semble elle aussi avoir pris conscience de la problématique des jeunes. Par ailleurs, un bénévole des Restos du Cœur et entraîneur de foot sur les coteaux nous confiait qu'il n'enviait pas ses « collègues » de la vallée devant entraîner des jeunes « difficiles à gérer ». Cette jeunesse semble être particulièrement présente à Rive-de-Gier et Saint-Chamond. Les autres villes de la vallée, plus petites, draineraient une population plus âgée.

d. Les précaires isolés : les retraités et les femmes en 1ère ligne

La Croix-Rouge à Saint-Chamond a mis en place « la Croix-Rouge sur roue ». Les bénévoles, en camion, se rendent dans la campagne environnante pour de la distribution alimentaire et de la sensibilisation. Dans ces zones rurales, l'association vient principalement en aide à des personnes retraitées isolées et ayant de faibles ressources.

Dans les secteurs urbains tels que Grand-Croix, Rive-de-Gier ou Saint-Chamond, les acteurs observent une majorité de personnes isolées, qu'il s'agisse de retraités avec de faibles revenus, d'hommes bénéficiaires du RSA ou de « mères célibataires ». Ces dernières, d'après la maison des projets de Rive-de-Gier centre, sont localisées dans les centres en raison de la proximité avec les services et de la facilité que cela représente au quotidien. Les bénéficiaires des Restos du Cœur, sont principalement des profils retraités dans les plus petites communes (chiffres en attente de réception) telles que Grand-Croix, Saint-Paul-en-Jarez ou l'Homme et sont majoritairement plus jeunes (chiffres en attente de réception) à Rive-de-Gier et Saint-Chamond (les deux plus grandes villes de la vallée).

e. Problématiques « psy » en secteur urbain comme rural

Les éducateurs de rue de la Sauvegarde 42 ont constaté une augmentation des pathologies psychiatriques et psychologiques chez les jeunes, qu'ils expliquent notamment par la précarisation massive liée à la COVID-19. La mission locale de Saint-Chamond et Gabrielle Parmentier, assistante sociale à la Sauvegarde 42 des secteurs Saint-Etienne et vallée du Gier, ont aussi partagé cette même impression. En effet, ces dernières ont fait part de leur désarroi pour gérer ces situations et étaient par ailleurs intéressées par le Groupes de Travail (GT) santé, qui aborde justement la question de la santé mentale, organisé par le SIAO Loire. La maire de Pélussin a quant à elle évoqué la présence occasionnelle de personnes sans-abri « souffrant de troubles psychiatriques et psychologiques » en secteur rural. Ces observations émanent du ressenti des acteurs et sont difficilement quantifiables, puisqu'il s'agit là de données médicales confidentielles. Quoiqu'il en soit, cette thématique apparaît au travers des témoignages comme une difficulté (nouvelle ?) pour les professionnels et mérite d'être approfondie.

B. La vision du Gier et de sa population pour les personnes extérieures à la vallée

a. Le Gier : La vision d'un secteur privilégié par sa proximité avec Lyon

Au début de l'enquête, et avant de recentrer le périmètre d'investigation, nous avons rencontré quelques acteurs du secteur Ondaine. Ces rencontres nous ont permis d'avoir un premier aperçu de la façon dont la vallée du Gier est perçue de l'extérieur.

¹ INSEE, pour l'année 2017

Pour les salariés d'Emmaüs Firminy, et contrairement à l'ANEF, la vallée du Gier détient un positionnement privilégié entre Lyon et Saint-Etienne vis-à-vis de l'accès au travail. Le maire de Rive-de-Gier évoque quant à lui une population qui « vient de Lyon » et qui « n'a rien à voir avec la situation de la Ricamarie ». Pour lui, la Ricamarie est « un cas à part », possédant de l'immigration, de la violence, des trafics de drogue, de l'insalubrité, des logements sociaux et étant une ville isolée avec un communautarisme fort où résident des propriétaires captifs de leur logement.

Au fil de l'enquête, nous avons réalisé que toutes les caractéristiques évoquées ci-dessus étaient aussi présentes dans la vallée, à Rive-de-Gier en particulier. Ces deux villes ne semblent finalement pas si opposées, et c'est d'ailleurs là tout l'enjeu de l'observatoire du SIAO : repérer des problématiques communes aux territoires et aller au-delà d'un discours politique selon lequel la situation de son secteur est « pire » que celle de son voisin.

On peut supposer que leur distinction réside cependant dans leurs opportunités futures...

b. Rive-de-Gier : une ville d'expérimentations ?

Arrêtons-nous sur le cas de Rive-de-Gier un instant. On l'a vu, cette ville semble, d'après les personnes rencontrées, concentrer les situations de précarité liées aux phénomènes migratoires notamment. Cependant, la description de cette ville par les différents acteurs rend compte d'une cité « attractive » pour les Lyonnais de par sa situation géographique et la présence de ses nombreux commerces. L'adulte-relais de la maison des projets nous a fait part de l'installation récente de Lyonnais dans le centre. Elle expliquait ce nouvel intérêt par la présence d'un foncier attractif où « le privé est moins cher que les HLM » et par la revalorisation en cours du centre-ville (PRIR). Pour elle, la ville attire trois types de publics : les Lyonnais, plus riches ; les habitants d'Oullins et Givors (les loyers moins chers attirent malgré l'insalubrité du bâti) ; et les investisseurs en tout genre. La directrice « accueil loisir » du centre social et culturel de Rive-de-Gier centre est native de là-bas. Elle note un écart entre le regard porté sur la ville par les personnes extérieures et l'attachement des habitants à celle-ci. Ainsi, Rive-de-Gier, ambivalente, apparaît comme une ville pauvre mais attractive.

Les entretiens et des recherches internet ont révélé un cumul de projets. En voici une liste non exhaustive :

- Dans le cadre de l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain, l'agence d'urbanisme réputée BaseLand a rénové le quartier Grand-Pont qui souffrait d'une mauvaise réputation. Cette rénovation a constitué un premier grand programme de rénovation urbaine.
- Nous l'avons vu, le renouvellement urbain du centre PRIR est en cours et est la deuxième étape de la rénovation urbaine. Celui-ci est poussé par les représentants politiques locaux qui « encouragent » les propriétaires à rénover leur bien pour éviter une démolition.
- Un autre projet accompagne ce programme. Il s'agit de la revalorisation de la rivière du Gier.
- Des chercheurs de la Plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU) ont travaillé sur la ville et cette recherche a été exposée à la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris.
- Plusieurs projets étudiants ont été réalisés sur la ville (Master Villes et Environnements Urbains (commande EPORA), atelier urbain inter formation (université Lyon)). Le projet collectif du Master VEU « Parcours Altevilles 2018/2019, *Le devenir de La Roche, quels aménagements pour ce quartier ?* » rend notamment compte d'une double perspective pour Rive-de-Gier. En effet, l'aménagement de « l'entrée EST » avec la friche Duralex a été identifié comme « un secteur à fort potentiel » par Saint-Etienne Métropole, EPORA, Cap Métropole, Loire, la Région. D'autre part, la rénovation du centre-ville (PRIR) apparaît comme une priorité dont l'objectif premier est d'accroître la vitalité des commerces du centre-ville, de libérer des tènements insalubres et de réhabiliter/rénover/construire des logements neufs aux normes actuelles afin de faire revenir des ménages en centre-ville. Les auteurs soulignent le fait que l'emplacement stratégique de Rive-de-Gier (entre deux métropoles et 3 départements) et son inscription dans SEM en font « le premier espace visible lorsque l'on va de Lyon à Saint Etienne ». Pour eux, cette ambition promotionnelle

pour Rive-de-Gier se confirme au regard du financement de SEM sur le projet de rénovation de l'espace "Entrée Est".

- Par ailleurs, une enquête INSEE a été réalisée entre le 19 avril et le 26 juin 2021 sur le thème du cadre de vie et la sécurité.
- Un diagnostic a été réalisé sur Rive-de-Gier par le cabinet RCC sur la vie sociale dans le centre et Grand-Pont.

Ces projets témoignent d'un intérêt particulier pour la ville dans différents champs. Ce point est à approfondir mais il semble que cette perspective pour la ville de Rive-de-Gier, attractive de par sa localisation, constitue la différence fondamentale avec la Ricamarie.

c. Immersion à Rive-de-Gier

Rive-de-Gier est à une trentaine de minutes en voiture de Saint-Etienne. Lorsque l'on s'y rend en voiture, la route est souvent encombrée. Rapidement, on aperçoit LE grand pont au loin. Durant l'enquête, nous avons compris qu'il s'agissait là d'un repère à Rive-de-Gier. Cette infrastructure surplombe la ville et crée des espaces incongrus à échelle d'homme. Des habitations viennent se nicher contre les piliers de ce mastodonte qui supporte l'autoroute. C'est une étrange cohabitation. En entrant dans la ville, on peut observer des petits immeubles de 3 / 4 étages, colorés, souvent dotés de loggias. Des habitations fleuries, pimpantes, en côtoient d'autres abîmées, voire d'apparence insalubre. Leur morphologie témoigne du passé plutôt luxuriant de la vallée lié à l'ère industrielle, mais la peinture défraîchie, les trous dans les façades, les carreaux cassés et les rideaux jaunis sont les marqueurs d'un virage, un changement d'époque, un abandon. L'identité italienne de Rive-de-Gier se lit jusque dans son architecture.

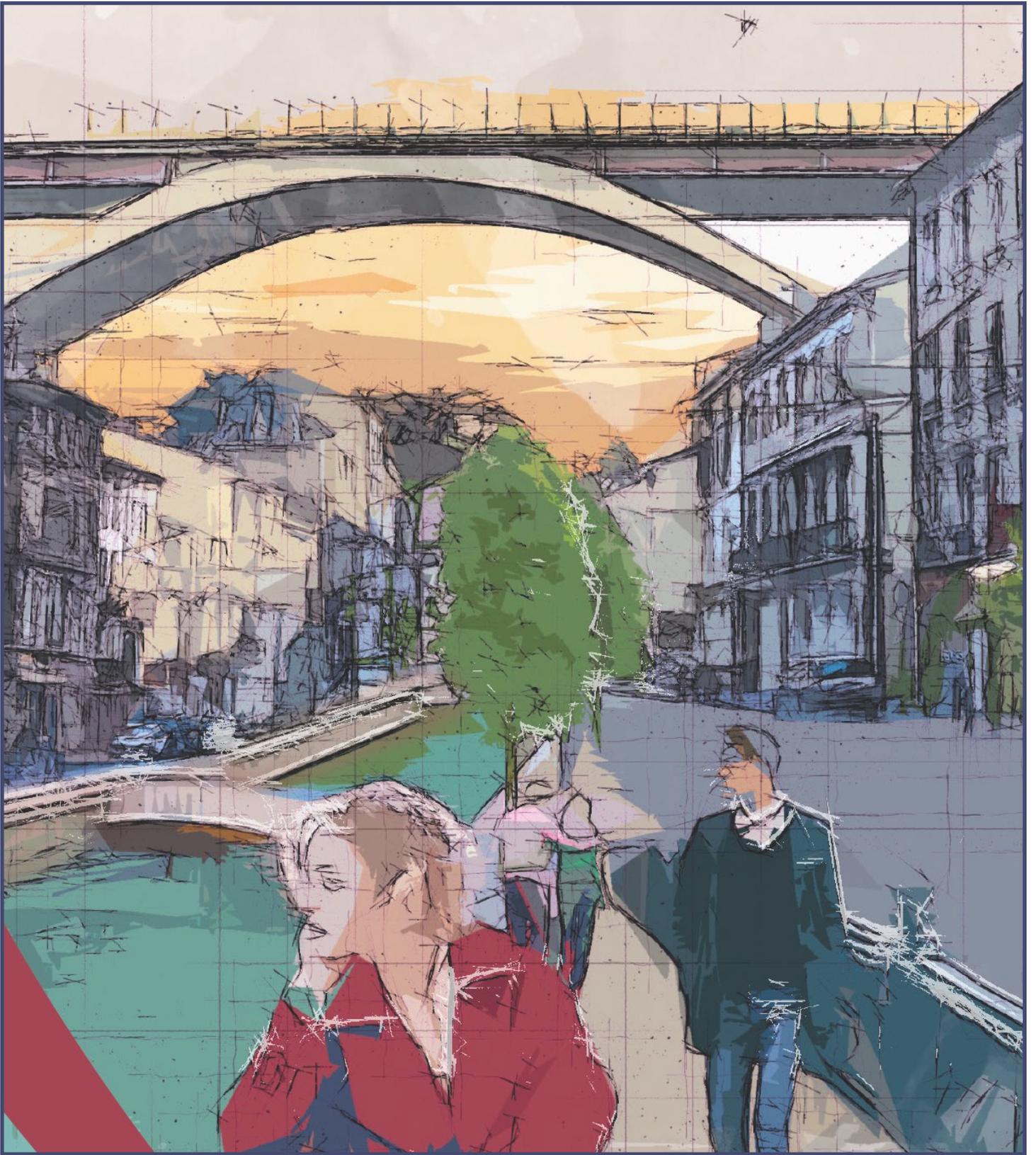


Figure 3.
Affiche de la ville de Rive-de-Gier,
le pont comme emblème



Figure 4.
Rive-de-Gier en images















2. Les difficultés et besoins des acteurs et des personnes en situation de précarité

A. Des difficultés identifiées à l'origine du non-recours au droit

a. Une compréhension partielle et/ou confuse du SIAO

Les rencontres ont systématiquement révélé une vision, de la part de divers partenaires, plus ou moins approximative du SIAO, de son rôle et de ses activités, voire l'ignorance même de ce dispositif. La Croix-Rouge de Saint-Chamond (le directeur + un bénévole), les bénévoles des Restos du cœur ou encore les professionnels de la Sauvegarde 42 connaissent le SIAO via le numéro 115 uniquement. Pour l'élue du CCAS, le SIAO et son groupement sont « une usine à gaz ». La dénomination de « nébuleuse » a aussi été employée à plusieurs reprises, entre autre par le maire de la Ricamarie et la directrice du CCAS de cette ville. Un document explicatif nous a presque systématiquement été demandé. On voit comment ce flou touche autant les bénévoles que les professionnels du secteur social. La remarque de la représentante de la mission locale de Saint-Chamond a particulièrement attiré notre attention :

«Le SIAO j'ai l'impression que c'est une nébuleuse. Un grand truc». Elle lève les yeux au ciel. « Quand j'ai reçu le mail, je me suis dit – wouah ! Le SIAO m'a écrit ! ».

Le SIAO détient à ses yeux une posture de supériorité. Il a l'image d'une entité inatteignable.

b. Un système trop complexe

Ce manque de compréhension vis-à-vis du SIAO reflète la complexité du système dans lequel il s'inscrit. « L'usine à gaz », « la nébuleuse », sont des termes aussi bien attribués au SIAO qu'au secteur du social en général. Les associations elles-mêmes, à leur échelle, semblent expérimenter cela : en dehors des trois associations partenaires des Restos du Cœur (Secours Populaire, Secours Catholique, Croix-Rouge), les bénévoles avouent méconnaître le reste du réseau local ainsi que les associations du GCS du SIAO. Ils dénoncent un système trop complexe pour des personnes « qui ne sont que bénévoles » et qui, pourtant, sont des acteurs majeurs de la solidarité locale. Nous rejoignons les propos du maire de la Ricamarie pour qui cette complexité crée du non-recours. En effet, cette difficulté empêche souvent les bénévoles comme les professionnels d'orienter correctement des personnes selon leurs besoins ou de créer des collaborations qui pourraient permettre de saisir des opportunités et apporter de nouvelles solutions sur le territoire. Selon l'ODENORE (l'observatoire des non-recours aux droits et services), il s'agit là de la forme 1 du non-recours par « non-connaissance ».

c. Une difficulté à apporter de la nouveauté

Les professionnels comme les bénévoles expriment une difficulté à concrétiser des projets. Les membres du CCAS de Rive-de-Gier nous ont en outre fait part de l'instabilité de leur situation actuelle ne permettant pas de lancer des projets pour le moment. Emmaüs Firminy a exprimé une difficulté à se projeter dans un contexte où l'urgence est toujours de mise. Les professionnels de l'ANEF, quant à eux, éprouvent des difficultés à capter¹ du logement sans trop en comprendre les raisons : l'obligation de capter en dehors de la zone des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) limite les choix. Il y a aussi peu de demandes. Pourquoi ? Est-ce que les propositions d'InterMédiation Locative (IML)² ne sont pas adaptées aux besoins ? S'agit-il d'un manque de communication ? Les délais d'obtention sont-ils trop décourageants ? Les professionnels de la mission locale ont

¹ La captation de logements permet de construire un « parc » de logements en intermédiation locative.

² Le dispositif permet de développer, à partir du parc privé, une offre locative nouvelle destinée à accueillir des ménages en difficulté pour accéder à un logement autonome.

aussi tenté de capter du logement à plusieurs reprises, sans succès. Ils pointaient notamment du doigt le manque de compétences en interne ne permettant pas de réaliser les diagnostics étoffés demandés, mais aussi la lassitude face à cette injonction à produire des diagnostics systématiques sans avoir de retours. Ces lacunes en interne sont aussi repérées par la mairie de Pélussin et les bénévoles des Restos du Cœur comme un frein au développement des structures. Pour ces derniers, « la distribution alimentaire, c'est déjà beaucoup [...] et nous ne sommes QUE bénévoles ».

Pour la Mission Locale de Saint-Chamond, les professionnels eux-mêmes constituent parfois un frein au développement : Ils avaient pour projet la création d'un J'appart¹, or les professionnels (éducateurs, assistants sociaux), pris dans l'urgence quotidienne, ne font pas toujours remonter les besoins en logement / hébergement. En effet, dans un souci d'efficacité, ces derniers privilégient des solutions alternatives, plus rapides. La structure a ainsi rencontré des difficultés à faire remonter les données quantitatives nécessaires à la demande de financement. Dans cette même logique, des assistants sociaux partent du principe que l'hébergement avec Allocation Logement Temporaire (ALT)² de la Mission Locale est occupé et ne font pas remonter de demandes. Pour les situations d'urgence, ils se tournent systématiquement vers l'équipe de prévention qui trouve des solutions informelles et ne se tourne plus vers le SIAO dans un souci d'efficacité et, aussi, par anticipation du refus...

d. Des solutions pas/peu adaptées aux besoins et aux profils

Pour les interlocuteurs rencontrés, ce que propose le SIAO ne correspond pas toujours aux besoins des personnes. Les membres du CCAS de Rive-de-Gier nous ont fait remarquer que l'outil même du téléphone crée du non-recours, car pas adapté à des personnes sans portable ou ne maîtrisant pas le français. Le Samu social dans son « étude nationale des maraudes et samu sociaux sur le sans abris 2020 » observe qu' « avoir ou non un téléphone portable a un impact sur le non-recours, comme sur des outils tels que le 115 » (30% des ménages rencontrés ne disposent pas de téléphone portable. Pour les ménages en possédant un, 52% seulement ne décrivent pas de problèmes rencontrés avec leur téléphone. Pour les autres, les principales problématiques exprimées sont la recharge du téléphone (32%) et l'obtention d'une connexion ou d'un crédit téléphonique (21%)).

En outre, pour le maire de la Ricamarie, la Mission Locale et la Sauvegarde 42, le fonctionnement même du 115 crée du non-recours. En cela, ils rejoignent les propos de Julien Lévy, sociologue, qui illustre des chiffres où la moitié des personnes appelant le 115 reçoivent une réponse négative³ (non-recours par non réception selon l'ODENORE) entraînant un renoncement contagieux (certaines personnes n'ont jamais appelé le 115)⁴.

Des acteurs rencontrés ont aussi soulevé le cas de personnes en situation irrégulière ne souhaitant pas appeler le 115 par anticipation ou par crainte d'être identifiées. De plus, la caractéristique « statique » des habitants du Gier semble incompatible avec les solutions d'hébergement du SIAO aujourd'hui presque essentiellement situées à Saint-Etienne et Roanne. Ainsi, à titre d'exemple, nous avons rencontré une bénéficiaire des Restos du Cœur ayant refusé une proposition de logement, évoquant « [ses] petites habitudes » ici à Rive-de-Gier. Les bénévoles des Restos du Cœur et la Sauvegarde 42 ont remarqué que devoir se rendre à Saint-Etienne apparaît souvent comme un obstacle supplémentaire de par la distance et le coût. Pour eux, Saint-Chamond constitue une barrière limite que les personnes ne franchissent pas. Les jeunes, qualifiés « d'invisibles », tardent à demander de l'aide⁵. Pour la Mission Locale et la Sauvegarde 42, les dispositifs proposés en

¹ Aboutissement d'un travail partenarial entre l'ASL et la Mission Locale, J'appart propose une solution d'habitat répondant aux besoins de flexibilité et de mobilité des jeunes de 18-26 ans engagés dans un parcours d'insertion.

² Les logements conventionnés à l'ALT ont vocation à permettre l'accueil temporaire des personnes défavorisées sans logement dans des logements gérés par des associations ou des centres. L'ALT est versée directement à l'organisme gestionnaire.

³ Statistique nationale, d'après la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars) dans son « Rapport annuel du baromètre 115 » pour l'année 2014.

⁴ Lévy, Julien. *L'urgence sociale à l'épreuve du non-recours*, « Droits entravés, droits abandonnés », plein droit, n° 106. octobre 2015.

⁵ Ceci renvoie au non-recours par non demande (forme 2 de l'ODENORE).

ALT ou IML nécessitent un temps d'attente pour l'attribution. Pour cette raison, ils ne sont pas compatibles avec les situations d'urgence concernant ce public sans ressources. La Croix-Rouge témoigne quant à elle de la honte de personnes âgées pour solliciter de l'aide. Sur ce point, l'appel à candidatures de la Fondation Croix-Rouge française pour 2 bourses de recherche postdoctorales sur *l'isolement social des personnes âgées* précise que « [...] la peur, la honte peuvent entraîner la personne dans une logique de retrait qui rend le retour à une dynamique d'inclusion sociale de plus en plus difficile ».

Par ailleurs, les quelques personnes en situation de précarité rencontrées ont chaque fois axé leur discours sur une « mauvaise expérience » liée au SIAO :

9h30. Pendant que j' [l'enquêtrice stagiaire] attends d'être reçue par les bénévoles, une bénéficiaire s'approche de moi. « Ah vous êtes du SIAO ! Je connais. Vous venez jusque-là ? ». Immédiatement, cette personne me raconte qu'elle est en arrêt maladie, sans ressources.

9h50. La personne revient. « Je vais refuser le logement ». Le 115 lui a proposé un hébergement à Saint-Etienne. Or, elle a des problèmes de santé, « ses petites habitudes, son médecin à Rive-de-Gier ». Elle ne souhaite pas se rendre à Saint-Etienne. « Il faut y dormir tous les soirs ? » « Pointer tous les soirs ? ». « On m'a demandé mon certificat. C'est la prison en fait ! ». Elle souhaite un logement, « son intimité ». Actuellement elle vit chez une amie à Rive-de-Gier, elle vient du nord.

e. Une concentration géographique des difficultés

Le CCAS de Rive-de-Gier a évoqué la façon dont « la précarité attire la précarité » avec un système de « production » de squats par contagion : Les propriétaires, pauvres, ne sont plus en mesure de rénover leur bien et ne parviennent pas à le vendre. Ils l'abandonnent et il devient squatté. Le voisin ne veut pas côtoyer un squat et quitte à son tour son habitat, qui deviendra un squat à son tour... Nos interlocutrices ont témoigné d'un phénomène d'extension qui commence à s'étaler au-delà du plein centre-ville. A cela, semble s'ajouter la volonté des institutions locales de mettre en place un « permis de louer »¹ en réponse à la présence de « marchands de sommeil ». Pour l'élue, ceci n'améliorera pas la situation car « plein de gens ne pourront plus louer. Les gens n'auront pas les possibilités de réparer, les appartements seront tout bonnement abandonnés, et ça fera du squat en plus ! ». D'après les assistantes sociales du CCAS, la présence de ces squats est en grande partie liée au phénomène migratoire qui est perceptible à des degrés différents sur l'ensemble de la vallée, mais qui semble être particulièrement présent à Rive-de-Gier.

Parallèlement, les acteurs rencontrés nous ont fait part du manque de dispositifs et d'accompagnement : les assistantes sociales du CCAS ne sont que deux pour un périmètre très étendu et la Sauvegarde 42 regrette les carences en matière de dispositifs de soins locaux pour les pathologies psychiatriques. Les secteurs ruraux, quant à eux, semblent avoir une concentration moindre des problématiques de précarité mais n'ont néanmoins aucune solution in situ (pas de travailleurs sociaux, d'associations, de centres hospitaliers).

Ainsi, la complexité du système social (en général, du fonctionnement du SIAO et du réseau de solidarité locale), la concentration des problématiques sociales et l'inadaptation voire l'absence de dispositifs et d'accompagnement dans la vallée, constituent trois causes identifiées, à l'origine d'une forme de non-recours au droit.

¹ L'objectif du « permis de louer » est de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil. Il s'agit de s'assurer que les logements mis en location ne porte atteinte ni à la sécurité des occupants ni à la salubrité publique, en demandant au propriétaire d'effectuer soit une déclaration, soit une demande d'autorisation préalable à la mise en location de son logement.

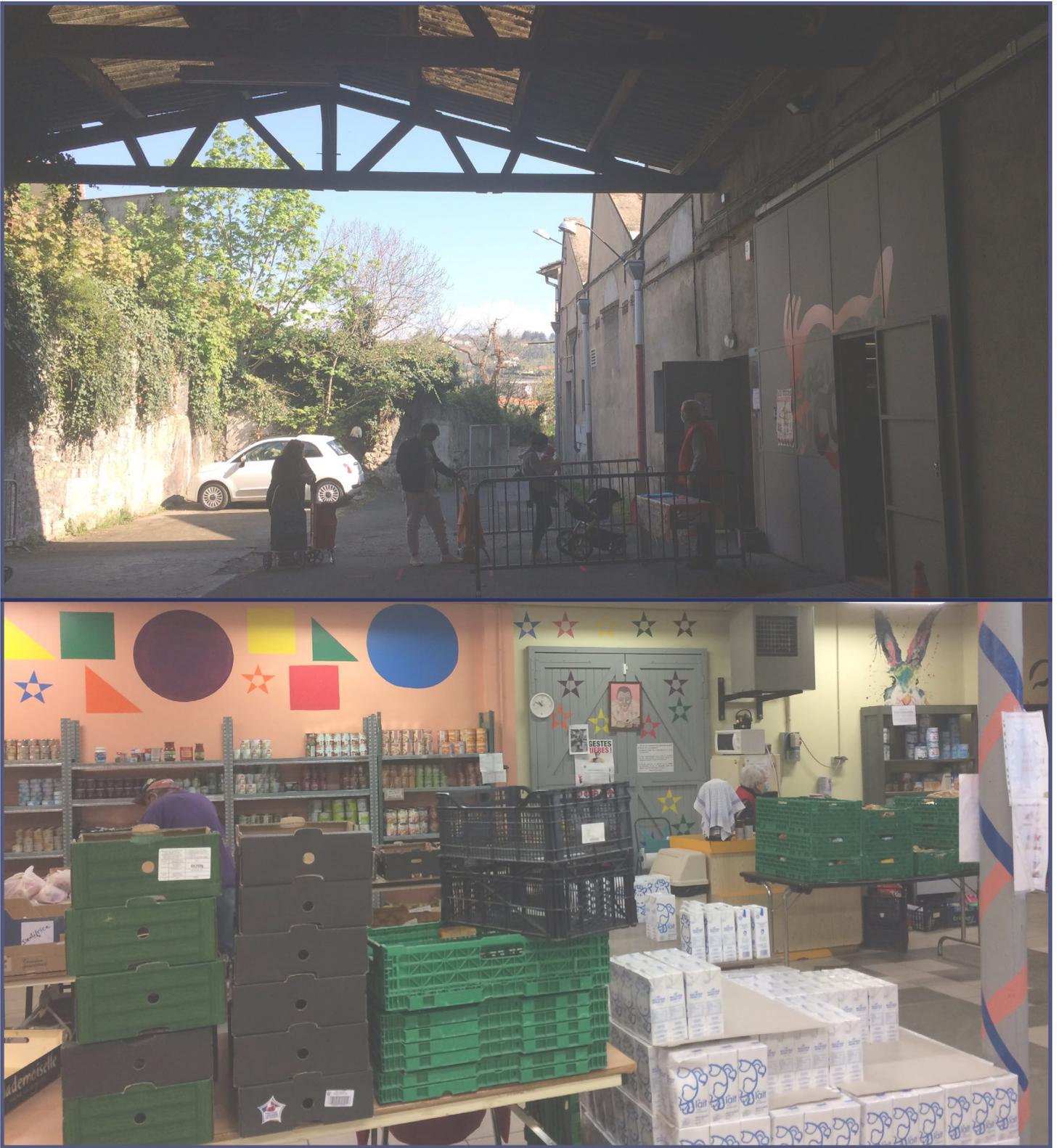


Figure 5.
Local des Restos du Coeur
de Rive-de-Gier lors d'une
distribution alimentaire

f. Les solutions mises en œuvre pour pallier à ces besoins

Il est intéressant cependant d'observer les alternatives mises en œuvre par les acteurs locaux face à ces difficultés. Trois types de solutions aux problèmes de logement / hébergement ont été identifiés :

- **Aide par un tiers / une association** : A de nombreuses reprises, nos interlocuteurs nous ont informés avoir recours à la solidarité religieuse. Suite à ces « révélations », nous avons rencontré les représentants des paroisses Sainte-Marie Madeleine en Gier (Rive-de-Gier), Saint-Ennemond-en-Gier (Saint-Chamond), Saint Thomas-en-Val-de-Gier (Grand-Croix) qui nous ont confirmé cela. Ils ont développé :
 - des solutions « officielles »,
 - les sœurs Gethsémani (Saint-Chamond) prennent en charge les jeunes filles en difficulté sur du long terme.
 - l'association SolidariToit (Rive-de-Gier) qui fait partie du collectif « pour que personne ne dorme à la rue » (groupement d'une dizaine d'associations) gère un local d'hébergement, effectue de l'accompagnement, et certains bénévoles hébergent des personnes, notamment des jeunes femmes scolarisées.
 - L'association Jarez Solidarité (Cellieu) propose aussi des logements.
 - La maison Sainte-Thérèse (Saint-Chamond) détient deux chambres d'hébergement d'urgence (2 / 3 nuits).
 - Ainsi que des alternatives.
 - Les Lazaristes (prêtres à Valfleury) hébergent des personnes pour une nuit.
 - Un prêtre de la paroisse Saint-Ennemond-en-Gier a prêté son logement gracieusement à des Irakiens dans le passé.
 - Une famille de la paroisse Saint-Ennemond-en-Gier prête un appartement.

Le financement de nuits d'hôtel est aussi mobilisé par le CCAS ou la mission locale. De plus, d'après les éducateurs de la Sauvegarde 42, il existe une entraide habitante forte pour héberger les jeunes notamment. Les différences culturelles font que cette cohabitation ne fonctionne pas toujours bien. Les membres du CCAS orientent des personnes vers l'hôtel de Grand-Croix, excentré, et ont déjà emmené les intéressés eux-mêmes sur les lieux.

- **Par ses propres moyens** : Nous l'avons vu, les squats sont une solution pour laquelle optent beaucoup de personnes sans-abris à Rive-de-Gier. Les jeunes, ainsi que des adultes plus âgés repérés par la Croix-Rouge, se contentent quant à eux souvent de dormir dans leur véhicule.
- **Les solutions alternatives des acteurs** : La Mission Locale a mis en place de l'hébergement ALT et souhaite en développer d'autres. L'élue du CCAS a commencé les démarches pour créer de l'hébergement d'urgence en partenariat avec le bailleur IRA3F.

En réalité, les habitants de la vallée font face à ces problématiques de précarité grâce à un réseau fort et bien ancré. Des partenariats entre associations et institutions et entre institutions assurent un maillage important dans la vallée : les mairies alertent la Croix-Rouge lorsqu'elles détectent des difficultés (l'adjointe au maire de Chavanais par exemple). Les assistantes sociales de secteur (CCAS Rive-de-Gier ou département) et la Croix Rouge entretiennent un lien privilégié en collaborant très souvent, les uns transmettant des situations aux autres. Un représentant de la Croix Rouge fait d'ailleurs partie du conseil d'administration du CCAS. La mission locale de Saint-Chamond organise des comités réguliers avec les 36 communes alentours. La médiatrice en santé et les Restos du Cœur sont appelés par les assistantes sociales quand il faut prendre le relais sur le terrain. Lors des distributions alimentaires, des particuliers et des organismes tels que des ophtalmologistes, des infirmiers ou des mutuelles, assurent des permanences. La mairie de la Ricamarie se tourne quant à elle vers ce que le maire appelle « les militants » lorsque qu'aucune

solution d'hébergement n'est possible. Ce dernier est aussi en lien avec la DDETS, la métropole (M Perdriau) et d'autres mairies (ex. la Tallaudière, Sorbier, Unieux). Les associations sont aussi très liées entre elles et cherchent à se compléter afin de couvrir l'ensemble des besoins. A Saint-Chamond, la Croix-Rouge intervient en complément « après les plus grosses associations » telles que le Panier Couramiaud (une distribution toutes les trois semaines) et les Restos du Cœur (à Rive-de-Gier, une distribution tous les 15 jours les jeudis). Le Secours Populaire et les Restos du Cœur se partagent les bénévoles, communiquent beaucoup ensemble, et gèrent les stocks de denrées en se les échangeant selon les besoins. Les Restos du Cœur sont très en lien entre eux, notamment les délégations de Rive-de-Gier et Grand-Croix. Les associations ont dans le passé déjà sollicité quelques associations du groupement telles que Renaître (Restos du Cœur) ou l'ASL (mission locale) pour la création d'un dispositif J'appart qui n'a pas abouti. L'ASL réalise des permanences à la Mission Locale de Saint-Chamond pour travailler sur de la prévention. Le Secours Populaire fournit un chèque aux bénéficiaires pour qu'ils achètent de l'ameublement à l'association Bric et Broc des démunis. L'UDAF signale des personnes à la « Croix Rouge sur roue ». De plus, des dispositifs de lutte contre l'insalubrité sont instaurés localement par l'ANAH, la CAF, la métropole ou encore SOLIHA. Les paroisses de la vallée sont aussi très connectées entre elles. Enfin, les lieux d'enseignements constituent visiblement aussi un soutien : le lycée Cassin travaille avec des MNA (mineurs non accompagnés) et jeunes en CADA et l'école des collines, dont la moitié sont des jeunes mineurs sans titre de séjour, a des professeurs qui s'impliquent au-delà du temps scolaire (d'après le témoignage des paroisses).

C'est ce réseau qui nous aura permis d'accéder aux différents acteurs si facilement. Pour la Sauvegarde 42, la « petite ville » a cet avantage de permettre à chacun de se connaître et aux structures de collaborer densément entre elles. Symbole de cette interconnexion, « la ruche » est l'emblème de la maison communale.

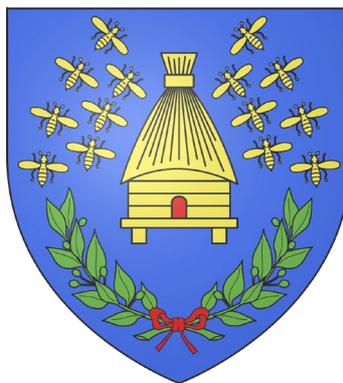


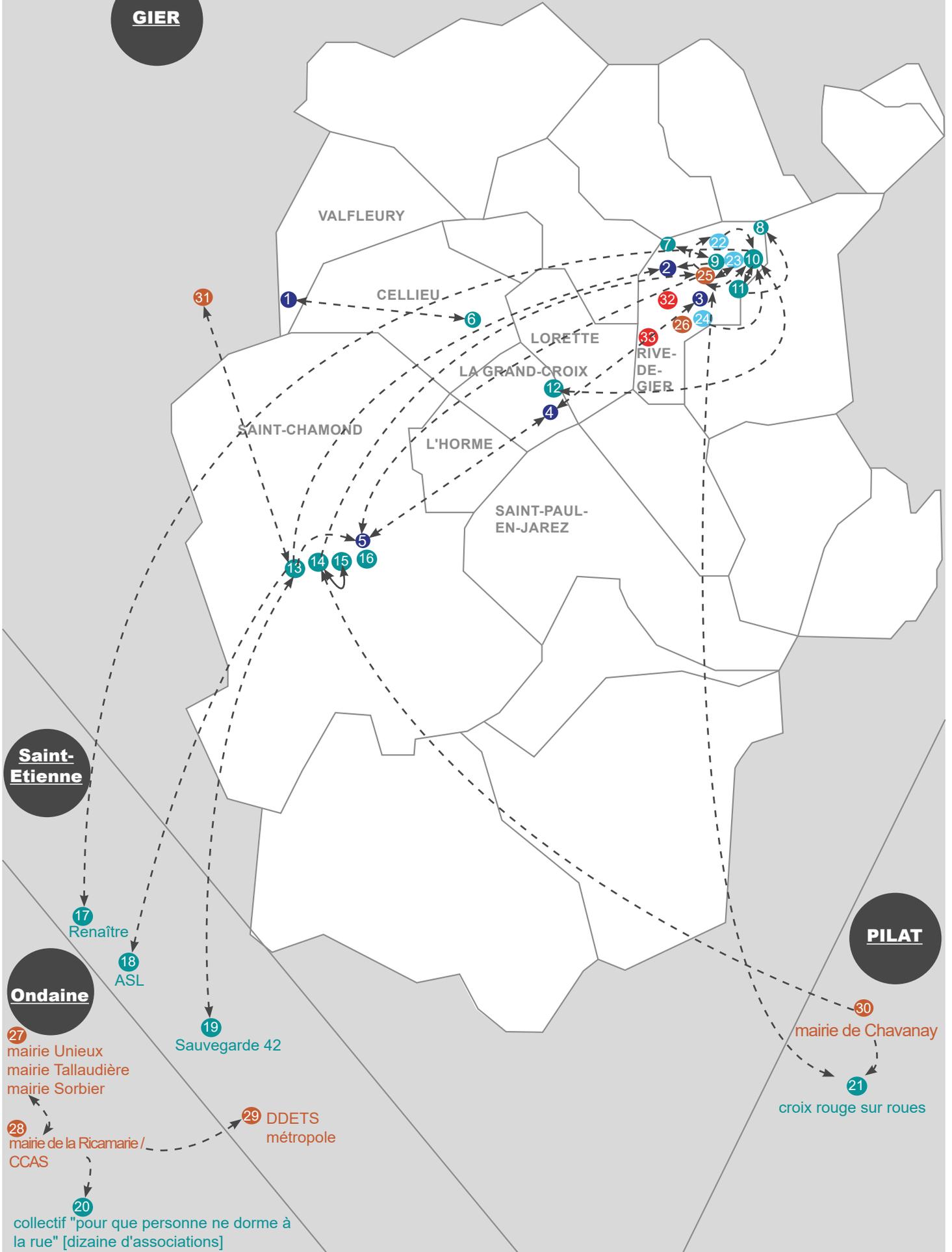
Figure 6. Blason de la ville de Rive-de-Gier

En secteur rural, la tendance semble inverse. La mairie de Pélussin déplorait l'isolement et l'absence de solutions locales pour faire face à certaines situations de précarité. Sans travailleurs sociaux, ils n'ont pas de perspectives d'accompagnement pour les personnes dans le besoin. L'absence de tissu associatif local et l'éloignement des centres hospitaliers ne permettent pas de pallier à cela. L'enquête mériterait d'être plus poussée sur ce point.

- ① Les lazaristes (prêtres)
- ② les sœurs de Gethsemani
- ③ paroisse Sainte Marie Madeleine en Gier / l'association SolidariToit
- ④ paroisse Saint Thomas-en-Val-de-Gier
- ⑤ paroisse St Ennemond en Gier Sainte-Thérèse un prêtre une famille bourgeoise
- ⑥ Jarez solidarité
- ⑦ Centre Social et Culturel
- ⑧ bric à broc des démunis
- ⑨ Sauvegarde 42
- ⑩ Restos du Coeur
- ⑪ Secours populaire
- ⑫ Restos du Coeur
- ⑬ Mission locale ALT
- ⑭ Croix-Rouge
- ⑮ panier Couramiaud
- ⑯ aide soutien partage
- ⑰ Renaître
- ⑱ ASL
- ⑲ Sauvegarde 42
- ⑳ "militants" collectif "pour que personne ne dorme à la rue" [dizaine d'associations]
- ㉑ croix rouge sur roues
- ㉒ mutuelle EOVI médiatrice santé
- ㉓ IRA3F
- ㉔ ophtalmologistes infirmiers
- ㉕ Mairie CCAS AS de secteur
- ㉖ ANAH caf métropole SOLIHA
- ㉗ mairie Unieux mairie Tallaudière mairie Sorbier
- ㉘ mairie de la Ricamarie / CCAS
- ㉙ DDETS métropole
- ㉚ mairie de Chavanay
- ㉛ 36 communes alentours
- ㉜ Ecole notre Dame des Collines
- ㉝ Lycée René Cassin

- Institution religieuse
- Association
- Structure privée / société
- Entité institutionnelle
- Structure d'enseignement

GIER



B. Les besoins qui découlent de ces difficultés

a. La création de logements / hébergements localement

Les premières rencontres avec la Croix-Rouge, Emmaüs Firminy, la Mission Locale et les Restos du Cœur révélèrent des besoins matériels, alimentaires, administratifs, de mobilité, financiers (des personnes font la manche, des demandes de complément de paiement de loyer) ou encore d'emploi. Néanmoins, la question du logement / hébergement n'apparaissait pas comme une problématique majeure. « Il n'y a pas de sans abri ici ! » est une affirmation qui nous a été rapportée à plusieurs reprises (le maire de Rive-de-Gier d'après la Croix-Rouge, la Sauvegarde 42,...). Cependant, au fil des discussions et des rencontres, cette problématique est apparue de plus en plus clairement. On peut traduire cette temporalité par le fait que le sans-abrisme local ne correspond pas nécessairement au stéréotype du « SDF », visible, qui dort dans la rue¹. Effectivement, la présence de squats, la possibilité d'hébergement chez des tiers, la solidarité locale, des jeunes discrets sollicitant peu d'aide... sont autant de facteurs pouvant participer à « invisibiliser » ce problème. Ainsi, la rencontre avec le CCAS de Rive-de-Gier a constitué un tournant, révélant très clairement des situations d'urgence hebdomadaires.

En effet, les assistantes sociales du CCAS de Rive-de-Gier font tous les vendredis face à des situations sans solution d'hébergement. Les paroisses doivent aussi régulièrement gérer des situations d'urgence : « les gens arrivent en dernier recours à la paroisse et vont sous le porche de l'église ». Des dispositifs d'urgence sont aussi nécessaires pour les jeunes en particulier. Au-delà de l'urgence, la Mission Locale soulève la nécessité de créer des logements pour les jeunes qui soient plus adaptés et qui permettent de changer l'image des organismes sociaux que ces derniers voient d'un mauvais œil. La structure exprime aussi la situation de jeunes en situation de précarité en zones rurales qui, faute de moyens, se voient contraints de refuser des formations à la Mission Locale dans la vallée ou des emplois.

Ainsi, malgré un réseau soudé, des besoins partenariaux ont été exprimés par plusieurs structures. Effectivement, le CCAS de Rive-de-Gier a besoin du soutien d'une association pour la gestion locative et l'accompagnement des personnes dans le cadre du projet d'hébergement d'urgence avec le bailleur IRA3F. La Sauvegarde 42 de Rive-de-Gier ne « se sent pas les armes » pour gérer les problématiques de précarité grandissantes et de plus en plus liées à la santé psychiatrique et veut « sortir du bricolage ». La Mairie de Pélussin a fait appel au SIAO pour pallier son isolement et son manque de connaissances sur le sujet, dans le but d'imaginer la mise en place d'un projet d'hébergement / logement. Cette commune reçoit des demandes régulières mais pas de solutions (trois situations d'urgence en 9 mois). Notre réponse à cet appel « à l'aide » a permis de faire de la pédagogie sur le processus à suivre et de mettre en lien nos interlocuteurs avec les acteurs appropriés pour que ce projet voie le jour. Les paroisses ont quant à elles insisté sur l'importance de tisser du lien entre associations et institution, précisant qu'un renfort du SIAO sur la question du logement / hébergement est nécessaire : pour elles, les assistants sociaux de secteur ne sont pas spécialistes de la question du logement et leur prise en charge ne suffit pas toujours à solutionner ces problématiques.

¹ Julien Damon, *Les SDF en France : difficultés de définition et de prise en charge*. Dans *Journal du droit des jeunes* 2003/3 (N° 223), p. 30-35

Pour l'auteur, « le terme SDF recouvre des réalités variées. Il s'agit d'un groupe composite qui rassemble des personnes vivant dans des conditions très dissemblables allant de celles d'hommes à la rue depuis longtemps – figure traditionnelle du clochard – à celles de jeunes femmes isolées ou de familles entières tout récemment expulsées de leur logement. [...] Au-delà de ces diversités d'origine et de profils socio démographiques, les efforts de recherche ont permis d'établir qu'être sans-abri pouvait varier considérablement dans le temps. Certaines personnes sont à la rue depuis des mois et vont le rester encore longtemps, d'autres ne le sont qu'un court moment et ne le seront plus jamais, d'autres encore se retrouvent périodiquement sans logement. [...] Pour prendre une image simple, on peut considérer que ces conditions se distribuent sur un axe qui va de SDF lato sensu (les personnes très mal logées) à SDF stricto sensu (les personnes vivant complètement à la rue) ». Pour lui, malgré une évolution sur la compréhension de la situation des « SDF », les connaissances restent encore majoritairement aux mains des spécialistes...

b. Une nécessité d'aller-vers en complément des actions de terrain

La nécessité « d'aller-vers » les jeunes et d'être réactif pour ne pas les perdre face à l'attente a été clairement exprimée par la Mission Locale. Par ailleurs, lors de temps d'observations sur des distributions alimentaires avec les Restos du Cœur de Grand-Croix et Rive-de-Gier, nous avons à plusieurs reprises décelé, en « lisant à travers les lignes », des bénéficiaires dont les besoins vont au-delà de l'aide alimentaire, précisément des besoins en terme d'hébergement / logement. Les bénévoles nous ont dit ne pas savoir quoi faire dans ces situations. Nous avons par ailleurs observé que ces derniers, affirmant qu'« ici, il n'y a pas de sans-abri », ne repéraient pas toujours ces besoins. Quelques exemples :

○ L'hébergement chez un tiers : entre choix et obligation

Une dame d'une quarantaine d'années vivant seule avec sa mère vient récupérer son colis alimentaire. « Je suis une vieille fille moi ! », dit-elle. Nous lui demandons si vivre avec sa mère est un choix. Elle nous affirme que « oui c'est un choix ! Je suis bien comme ça ». Nous lui disons alors : « oui, si vous aviez voulu un logement à vous, vous en auriez un », ce à quoi elle nous répond « un HLM avec RSA heu... ça serait très compliqué ! »

Peut-être que cette femme souhaitait en effet vivre en famille. Mais on peut se demander ici ce qui relève réellement du choix, de la méconnaissance de dispositifs ou de la contrainte.

○ Une situation de non-recours

Un bénéficiaire, un homme de 35 / 40 ans environ, arrive au niveau de la table de distribution. La bénévole nous avait parlé de lui : « il semble sans abri, il est toujours sale sur lui, a toujours les ongles très noirs, mais on ne sait pas ce qu'il fait. ». Dans la conversation, nous lui avons demandé où il vivait, sans parvenir à obtenir une réponse claire cependant. Avant toute chose, il demande un renseignement à la bénévole : « Je connais quelqu'un dans l'embarras. Elle n'a pas de papiers et a un bébé d'un an. ». La bénévole, en creusant un peu, comprend qu'il s'agit aussi d'une femme victime de violences conjugales. L'homme nous informe qu'en ce moment, elle vit dans « un appartement de fortune », sans donner davantage de précisions (s'agit-il d'un squat ?). Nous lui demandons si elle a appelé le 115, ce à quoi il nous répond que non, elle ne l'a pas souhaité. Il ajoute : « en même temps je la comprends, moi j'ai été en centre et j'étais avec des toxicomanes. J'ai été hospitalisé longtemps et je n'ai pas pu payer mon loyer pendant ce temps. Je suis sorti de l'hôpital et je me suis retrouvé à la rue. ».

Ici, les distributions des Restos du cœur ont été l'occasion de demander quelque-chose qui sort du cadre de la simple distribution alimentaire, or personne n'avait les connaissances nécessaires pour apporter une réponse effective à cette personne. Dans ce type de situation, la présence d'un travailleur social in situ apparaît tout à fait pertinente.

c. Besoin d'un système partenarial plus fluide, concis, transversal et effectif

Face à cette complexité, une plaquette de communication, ainsi que des formations à l'activité du SIAO et aux dispositifs d'hébergement / logement existants, nous ont souvent été demandées. Les Restos du Cœur de Rive-de-Gier souhaitent un flyer synthétisant le SIAO et les structures d'hébergement et de logement existantes pour pouvoir rediriger les bénéficiaires correctement. Ils demandent un lien plus direct et plus humain que le 115 avec le SIAO. La Croix-Rouge rappelait aussi l'importance d'avoir un contact avec un référent plus que via un numéro générique pour régler des situations d'urgence. Les professionnels de la Mission Locale de Saint-Chamond expriment quant à eux le besoin d'être entendus, de voir de l'action derrière les diagnostics qu'on (les financeurs, les élus...) leur demande systématiquement sans jamais aucun retour.



Figure 7.
Une distribution aux
Restos du Coeur à
Grand-Croix



3. Des pistes d'actions pour lutter contre le non-recours au droit :

A travers les échanges avec les professionnels et les bénévoles, des premières pistes d'actions se dessinent pour le SIAO 2.0. Certaines ont déjà été évoquées, d'autres sont sous-jacentes.

- « aller-vers » les personnes en situation de précarité via des permanences

L'enquête a confirmé la pertinence de la mobilité pour lutter contre le non-recours lié à l'outil du 115, à l'image lointaine que renvoie le SIAO, au fait que certains publics soient réticents à l'idée de solliciter de l'aide (les jeunes, les personnes en situation irrégulière, les personnes âgées,...), à la méconnaissance du secteur AHL de certains acteurs locaux, mais aussi à la spécificité des autochtones très ancrés à leur territoire et peu liés à Saint-Etienne.

Elle nous a permis de repérer des lieux et moments stratégiques pour mettre en place le SIAO mobile lors de distributions alimentaires aux Restos du cœur Rive-de-Gier, Grand-croix, avec la Croix-Rouge mobile et lors de permanences hebdomadaires pluridisciplinaires organisées par la Sauvegarde 42 Rive-de-Gier. D'autres pistes telles que les distributions alimentaires du Panier Couramaud ou le Secours populaire sont à creuser. Un binôme du SIAO travailleur social / écoutant organisera les permanences afin de venir en soutien aux professionnels ou bénévoles démunis face aux questions de logement / hébergement, de pouvoir apporter des réponses rapides aux personnes dans le besoin, d'enregistrer in situ les demandes dans le logiciel SI SIAO et, simultanément, de changer l'image d'un SIAO déconnecté du terrain.

Ces permanences peuvent aussi constituer une opportunité pour l'observatoire. Effectivement, accompagner les travailleurs sociaux peut être un moyen d'atteindre la parole des personnes en situation de précarité elles-mêmes.

- Communication / formations

Des formations de bénévoles et professionnels portant sur le fonctionnement du SIAO et du logiciel SI-SIAO pour les prescripteurs, sont organisées à la suite de l'enquête. Plusieurs acteurs ont clairement formulé cette demande. Céline Mounier, coordinatrice insertion au SIAO, a donc commencé à réaliser des sessions. Ainsi, ces formations vont bénéficier aux Restos du cœur, à la Mission locale de Saint-Chamond et à la Sauvegarde 42 (une travailleuse sociale du secteur Saint-Etienne et Gier ainsi que les éducateurs de Rive-de-Gier). Nous proposerons aussi ces formations aux CCAS la Ricamarie (le SIAO vu comme une « nébuleuse ») et les bénévoles de la Croix rouge. Par ailleurs, toujours dans l'objectif de mieux comprendre le fonctionnement du SIAO, les acteurs ont fait remonter le besoin en documents de communication sur le fonctionnement et les dispositifs du SIAO. Selon les différents besoins exprimés, deux types de documents semblent utiles : des documents à destination des professionnels et bénévoles (schématiser le GCS, clarifier l'articulation entre les différents acteurs et les temporalités dans l'année, expliquer les protocoles pour se mettre en relation avec le SIAO selon besoin...) et, éventuellement, d'autres à destination des personnes en situation de précarité (traduction en plusieurs langues, explications simplifiées...).

- Développer de l'intercommunalité pour créer de l'hébergement / logement

Face à cette difficulté à concrétiser des projets pour capter du logement et aux besoins en logement et hébergement clairement exprimés, nous avons identifié, lors d'une réunion au CCAS de Rive-de-Gier, la possibilité de mutualiser les moyens par de l'intercommunalité. La piste des logements soulevée par l'élue à Rive-de-Gier serait suivie. Il s'agirait dans un premier temps de calibrer le nombre de personnes concernées par l'urgence. Le rôle du SIAO serait d'utiliser sa place de coordinateur pour mobiliser des associations du groupement en vue d'une gestion locative adaptée. Le SIAO souhaite aller dans le sens du Logement d'abord en réfléchissant à un format de six mois renouvelables (les six premiers mois permettent d'ouvrir les droits puis possibilité de travailler ensuite un bail glissant). Dans un souci de faire avec l'existant et de s'inscrire dans un réseau constitué, l'accompagnement se ferait en lien avec les assistantes sociales de secteur. Les travailleurs sociaux du SIAO interviendraient en complément si nécessaire.

Le SIAO a aussi exprimé la possibilité de développer de l'intercommunalité entre les communes de Rive-de-Gier et de la Ricamarie. Bien qu'un peu éloignées, l'enquête a révélé des situations similaires sur ces localités (concentration de flux migratoire, vétusté du bâti, jeunesse en

difficulté...) et les deux maires se connaissent bien.

- **Considérer des solutions d'hébergement alternatives**

Considérer le fonctionnement existant de certaines structures (les paroisses, association SolidariToit, idée de la maire de Pélussin) basé sur de l'hébergement d'urgence probable chez des particuliers (des particuliers possèdent une dépendance inutilisée, des chambres d'hôtes,...) dans l'idée de ne pas nécessairement se substituer à ce qui existe mais plutôt de mailler avec.

Venir en soutien aux associations et collectifs qui en ont exprimé le souhait en encourageant l'innovation sociale portée par les membres du GCS à partir des expériences des collectifs et leurs besoins exprimés.

- **Des échanges de données quantitatives avec l'observatoire**

L'enquête a permis de détecter des structures détenant des données manquant à l'observatoire du SIAO. La mission locale de Saint-Chamond possède des chiffres concernant les jeunes avec problématique de logement. Le CCAS de Rive-de-Gier détient les listes de jeunes à la rue dans cette ville et de demandeurs locaux de logement / hébergement ainsi que le nombre de squats identifiés à Rive-de-Gier. Il s'agira aussi de se mettre en relation avec la nouvelle directrice pour échanger sur l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS). Nous avons proposé que l'observatoire réalise, en complément, une enquête sur Rive-de-Gier spécifiquement si nécessaire. Les Restos du Cœur ont quant à eux des données sur les bénéficiaires du département, et par territoire. Enfin, il s'agira de croiser les données avec l'association ANEF qui va mener une investigation spécifique sur Rive-de-Gier et ainsi, aller dans le sens de l'animation du groupement.

- **Des professionnels intéressés par les Groupes de Travail (GT) « psy » et « jeunes »**

L'éducatrice de la Sauvegarde 42 Rive-de-Gier, Aurélia Sidqy, a exprimé l'envie de participer au GT « jeunes » afin de réfléchir en collectif aux solutions, notamment face aux problématiques psychiques que cette population présente de plus en plus. L'assistante sociale de la Sauvegarde 42, Gabrielle Parmentier, chargée du secteur Saint-Etienne / Gier, est intéressée par le GT « psy » puisqu'elle aussi est de plus en plus souvent confrontée à ces situations. Ces GT ont pour objectif de favoriser l'interconnaissance entre acteurs dans une visée de coordination.

- **Par ailleurs, la mobilisation du groupement (GCS) du SIAO pour mettre en place différents temps de restitution sera l'occasion de présenter les résultats de l'enquête. L'échange généré permettrait ainsi de faire émerger de potentielles pistes d'action à développer.** En effet, le SIAO à lui seul ne possède bien entendu pas toutes les clefs, mais les 14 associations membres détiennent des spécialités complémentaires. Certaines associations peuvent être pertinentes à mobiliser vis-à-vis de la présente enquête telles que SOLIHA ou l'ASL (habitat indigne et précarité énergétique particulièrement présents en secteur rural), ANEF ou ARALIS (développement de l'activité dans le Gier)... De plus, nous prévoyons d'organiser des temps de restitution auprès des collectivités territoriales avec le même objectif de réflexion et d'action territoriale.



CONCLUSION

L'enquête pilote a permis d'élaborer les bases d'une méthodologie basée sur une approche inductive qui nous a procuré une lecture plus fine et qualitative du territoire. Ainsi, nous sommes allés au-delà d'une vision généraliste du Gier en distinguant les secteurs urbains de la vallée entre eux et avec les territoires plus ruraux. Selon l'emplacement géographique, les publics et problématiques diffèrent. Cette investigation a permis de dresser un « profil » d'habitants très ancrés dans leur territoire par choix (attachement) ou par contrainte liée à des situations de fragilité (manque de moyens, « peur ») et peu tournés vers Saint-Etienne. La vallée connaît des flux migratoires importants, en particulier la ville de Rive-de-Gier qui connaît un engrenage de « fabrication » de squats attirant les « précaires », en particulier ceux en situation irrégulière. Ce double mouvement ancrage / flux est à nuancer cependant dans la mesure où la présence de communautés et de squats poussent certaines personnes à rester dans la vallée. Rive-de-Gier concentre de nombreuses difficultés, mais est parallèlement sujette à ce qui s'apparente à un phénomène embryonnaire de « gentrification » lié principalement à sa proximité avec Lyon. C'est cette perspective qui la différencie de la Ricamarie (Ondaine) avec qui elle partage de nombreuses caractéristiques communes liées à la précarité. La vallée, de par le coût bas du foncier et la présence de services, abrite de surcroît une jeunesse « invisible » en situation de précarité. Elle offre également un refuge pour les femmes seules avec enfant ainsi que les personnes retraitées isolées. Malgré des précarités avérées dans les campagnes alentour (personnes isolées), les situations de sans-abrisme semblent se concentrer dans la vallée, et plus particulièrement à Rive-de-Gier et Saint-Chamond. Par ailleurs, l'enquête a révélé la connaissance partielle, voire inexistante, du fonctionnement du SIAO. Celui-ci semble en partie victime de la complexité du secteur social en général, handicapant grandement les acteurs pour orienter les personnes vers lui ou faire remonter les besoins. En outre, la concentration géographique de situations de précarité dans la vallée se heurte à un manque de solutions in situ (concentrées à Saint-Etienne) et à la difficulté de concrétiser des projets de création de places locales. Néanmoins, un réseau autochtone, dense et soudé, est aujourd'hui un palliatif partiel. L'identification de besoins a par ailleurs validé la pertinence d'un SIAO mobile et a permis, lors des rencontres, d'imaginer des pistes d'actions spécifiques, destinées à lutter contre le non-recours. Les grands axes retenus consistent à augmenter notamment les places locales (projet d'intercommunalité), à informer les professionnels et bénévoles sur les actions du SIAO (formations et communication) et à aller recueillir la demande des personnes actuellement éloignées (dans tous les sens du terme) du SIAO / 115 via la mobilité (permanences, aller-vers). Par ailleurs, de nombreux échanges ont révélé un manque de vision sur la précarité alentours. La communication des résultats de l'enquête et des données de l'observatoire global du SIAO auprès des représentants politiques et des associations locales constituerait à terme un enjeu fort pour rapprocher des territoires, faire prendre conscience qu'il y a des problématiques communes et favoriser une dynamique d'intercommunalité...

Approfondir l'enquête ?

L'enquête se positionne comme une introduction à la connaissance. Réalisée dans un temps contraint, il n'a bien entendu pas été possible, ni nécessaire au regard de nos objectifs, de rencontrer « tous » les acteurs de terrain. Nous avons cependant repéré des contacts potentiels qu'il serait intéressant de contacter si besoin d'aller plus loin :

- Les pistes de contact pour approfondir côté Rive-de-Gier :
 - Un nouveau rendez-vous avec l'association ANEF pour croiser les résultats d'enquête sur Rive-de-Gier
 - Une immersion avec les éducateurs de prévention de la Sauvegarde 42 peut être à envisager
 - Le Secours Populaire
 - Le Centre Social et Culturel du quartier Grand Pont
- Les pistes de contact pour approfondir l'enquête du côté de Saint-Chamond :
 - Le CCAS de Saint-Chamond
 - Le Panier Couramiaud (association majeure locale de distribution alimentaire)
- Autre :
 - Le département (direction + assistants sociaux de secteur)

- La Croix rouge Loire (Saint-Etienne) afin d'évaluer si des besoins en termes d'hébergement / logements existent sur d'autres secteur du département (développer la mobilité avec la Croix-Rouge sur roue).

Ainsi, cette investigation test nous a permis de penser une méthodologie via les apprentissages qui peuvent nous servir de base pour investiguer sur d'autres territoires. Voici les fils conducteurs méthodologiques qui en ressortent :

- **Le périmètre de l'enquête : un compromis entre le « micro » et le « macro »**

La présente enquête a nécessité de se recentrer sur un périmètre plus restreint afin de trouver un compromis entre le « micro » et le « macro ». Pour les prochaines enquêtes, il s'agira d'être attentif à cet équilibre. Un premier temps d'analyse du territoire via le Plan Local de l'Habitat (PLH), des échanges avec les associations partenaires et de premiers entretiens seront à prévoir dans le premier temps de l'enquête afin de cibler des points d'ancrage comme points de départ à l'investigation.

- **La posture d'enquête : une approche inductive**

Adopter cette même posture inductive pour de prochaines enquêtes paraît pertinent. Les points d'ancrage constitueront une base pour démarrer l'enquête mais il s'agira de rester flexible selon les rencontres et préconisations de ces dernières et d'être ouverts au fait que ces points varient selon les retours de l'enquête.

- **Les modes de rencontre avec les acteurs**

Cette approche inductive nous a permis de nous ouvrir à des typologies d'acteurs variées ayant des niveaux de connaissances différents et complémentaires : des institutions (ex. CCAS, département) aux associations locales en passant par des associations de grande ampleur (ex. Croix-Rouge, Restos du cœur) et des personnes en situation de précarité. L'enquête a pris la forme de rencontres simples dans les locaux des acteurs permettant une première prise de contact, une sensibilisation aux actions du SIAO ainsi que le recueil d'informations (qualitatif) et données quantitatives sur le territoire. Parfois, mais pas systématiquement, un temps d'immersion dans la structure locale a été organisé dans un second temps quand cela semblait pertinent (ex. distribution alimentaire des Restos du Cœur). Ainsi, mettre en place ce même mode d'enquête auprès d'acteurs variés semble opportun pour les prochaines investigations.

- **Mieux intégrer la participation habitante ?**

Nous n'avons connu aucune difficulté pour rencontrer les professionnels et les bénévoles . En revanche, échanger avec les personnes en situation de précarité s'est avéré plus complexe, ces dernières attendant bien souvent une réponse pragmatique à leur problématique de logement que nous n'étions pas toujours en mesure de leur donner. Pour aller dans le sens d'un SIAO 2.0 qui développe la participation habitante, trouver une alternative pour recueillir la parole des personnes en situation de précarité dans le cadre de l'enquête semble fondamental. Ainsi, mettre en place durant l'enquête des actions de mobilité avec le 115 et le service insertion peut constituer une opportunité intéressante pour permettre à l'observatoire d'accéder aux publics.

- **Donner en retour ...**

Effectivement, rencontrer les acteurs a été facile dans la mesure où ces derniers avaient besoin de solutions rapides et concrètes pour faire face à leurs problématiques de précarité. Afin d'assurer une continuité à cette première prise de contact et de faire vivre ce réseau étendu, apporter des éléments concrets en retour quand cela est possible est important. La mise en place de formations, le partage de données, l'organisation de permanences, la mise en contact avec des acteurs du groupement,... semblent nécessaires et appréciés.

Ainsi, l'enquête pilote dans le Gier, par les besoins exprimés des acteurs et l'émergence rapide d'actions concrètes, révèle la pertinence d'une telle démarche. Elle confirme l'intérêt de la « dupliquer » et de l'adapter sur d'autres secteurs du département via une approche globale et pluridisciplinaire propre au SIAO avec toujours un même objectif : développer la connaissance de l'observatoire sur le département, dans les « angles morts » de non-recours notamment, via une approche systémique, afin d'apporter des réponses partenariales et sur mesure aux besoins identifiés localement.



Figure 8. La Coix-Rouge sur roues lors d'une maraude dans le Pilat Rhodanien

